

PLATEAUX REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX BENJAMINS

EN SALLE

Saison 2018 / 2019

1er Plateau: 28 Octobre 2018 à MEZE et à GRABELS

2ème Plateau: 25 Novembre 2018 à GRABELS et Paulhan

3ème Plateau: 16 Décembre 2018 à LAVERUNE et PEZENAS

4ème Plateau: 10 FEVRIER 2019 à AIGUES VIVES ET JACOU

Pour cause de doublon avec la coupe d'Europe et grâce à l'implication des clubs qui nous ont donné la solution pour les gymnases, le plateau est déplacé au 10 février.

PRECISIONS REGLEMENT

- Les rencontres se jouent au temps:

La durée de la rencontre est stipulée sur le planning, elle varie en fonction du nombre de gymnases et du nombre de rencontres par gymnase.

5 min entre chaque rencontre pour l'échauffement des équipes

- Les balles utilisées sont les Artengo 710 -

- Tout jeu commencé doit être terminé.

- Une seule balle au service et pas d'avantage.

ATTENTION POUR LES CLUBS AYANT PLUSIEURS EQUIPES IL EST INTERDIT DE MODIFIER LA COMPOSITION ENTRE DEUX PHASES : UN JOUEUR AYANT JOUE DANS L'EQUIPE 1 LE 14 OCTOBRE, DEVRA JOUER LE RESTE DU CHAMPIONNAT EN EQUIPE 1.

Formule du championnat 2018 - 2019

- Plateaux 1 et 2 : Le 1^{er} de chaque poule monte, le dernier descend.
- Plateaux 3 et 4 :
 - * Poules de 3 équipes : matchs aller / retour qui détermineront le classement.
 - * Poules de 4 équipes :
 - le plateau 3 déterminera un classement
 - le plateau 4 se jouera suivant le classement du plateau 3 à savoir :

1^{ère} demi-finale : le 1er rencontre le 4^{ème}, 2^{ème} demi-finale : le 2^{ème} rencontre le 3^{ème}.

Les perdants de ces demi-finales se rencontreront pour se départager la 3^{ème} place, les vainqueurs se rencontreront pour l'attribution du titre de champion dans leur poule.

POULES 4^{ème} PLATEAU

<p><u>POULE Régionale Excellence</u> LES PENNES MIRABEAU CAZOULS D'HERAULT VENDEMIAN GRABELS</p>	<p><u>POULE Régionale Honneur</u> COURNONTERRAL ANIANE NOTRE DAME DE LONDRES FLORENSAC</p>
<p><u>POULE Hérault 1</u> VIOLS LE FORT LAVERUNE POUSSAN GRABELS 2</p>	<p><u>POULE Hérault 2</u> MEZE BESSAN PIGNAN ST MATHIEU DE TREVIERS</p>

3em plateau Benjamins : 16/12/18

Poules				Classement						
				1er	2em	3em	Total	Classement		
1	GRABELS 1	4	- 12	CAZOULS	3	3	-	6	1	
	VENDEMIAN	7	- 11	CAZOULS	1	3	-	4	2	
	GRABELS 1	7	- 10	VENDEMIAN	1	1	-	2	3	
	CAZOULS		-	LES PENNES MIRABEAUX						
	VENDEMIAN		-	LES PENNES MIRABEAUX						
	LES PENNES MIRABEAUX		-	GRABELS 1						
2	FLORENSAC	10	- 5	NOTRE DAME DE LONDRES	3	3	3	9	1	
	COURNONTERRAL	9	- 3	NOTRE DAME DE LONDRES	3	1	1	5	2 (0)	6, -4, -2
	ANIANE	2	- 12	FLORENSAC	1	1	3	5	3 (-8)	-5, -6, 3
	COURNONTERRAL	5	- 9	FLORENSAC	1	1	3	5	4 (-11)	-10, -3, 2
	ANIANE	5	- 8	NOTRE DAME DE LONDRES						
	COURNONTERRAL	5	- 7	ANIANE						
3	LAVERUNE	8	- 10	GRABELS 2	3	3	1	7	1 (8)	10, 1, -3
	POUSSAN	3	- 13	VIOLS LE FORT	1	3	3	7	2 (6)	-2, 5, 3
	GRABELS 2	8	- 9	VIOLS LE FORT	3	1	2	6	3	
	POUSSAN	5	- 10	LAVERUNE	1	1	2	4	4	
	GRABELS 2	9	- 9	POUSSAN						
	LAVERUNE	9	- 6	VIOLS LE FORT						
4	SAINT MATHIEU	12	- 7	PIGNAN	3	-	-	3	1	
	BESSAN		-	PIGNAN	1	-	-	1	2	
	SAINT MATHIEU		-	BESSAN						
	PIGNAN		-	MEZE						
	BESSAN		-	MEZE						
	SAINT MATHIEU		-	MEZE						

Pour toutes réclamations concernant les feuilles de match et les résultats, contactez le CD34.

Planning 4^{ème} Plateau

REGIONAL

10 FEVRIER 2019 à AIGUES VIVES

(Poules **Régionale Excellence** & **Régionale Honneur**)

Pour l'arbitrage, favoriser l'arbitrage des jeunes (avec un superviseur adulte).

L'équipe citée à l'arbitrage doit obligatoirement arbitrer.

Si elle ne peut pas, elle est responsable de trouver un club remplaçant.

L'équipe des Pennes Mirabeau est autorisée à prendre part à la demi-finale Honneur afin de permettre aux joueurs de participer. Cependant elle ne pourra pas dans tous les cas accéder à la finale (suite au forfait lors du plateau 3).

	Equipe	Equipe	Niveau Poule	Arbitres
09:30 50' ou 13 JEUX	COURNONTERRAL	NOTRE DAME DE LONDRES	Demi-finale 1 HONNEUR	ORGANISATEUR
10 :25 50' ou 13 JEUX	ANIANE	FLORENSAC	Demi-finale 2 HONNEUR	PERDANT DEMI-FINALE 1
11 :20 50' ou 13 JEUX	PERDANT DEMI- FINALE	PERDANT DEMI -FINALE	MATCH 3 ^{ème} 4 ^{ème} place HONNEUR	VAINQUEUR DEMI-FINALE 1
12 :15 50' ou 13 JEUX	VAINQUEUR DEMI-FINALE	VAINQUEUR DEMI-FINALE	FINALE HONNEUR	PERDANT DEMI-FINALE 2
13 :15	REMISE DES RECOMPENSES REGIONALE HONNEUR			
13 :40 50' ou 13 JEUX	CAZOULS D'HERAULT	LES PENNES MIRABEAU	Demi-finale 1 EXCELLENCE	ORGANISATEUR
14 :35 50' ou 13 JEUX	GRABELS	VENDEMIAN	Demi-finale 2 EXCELLENCE	LES PENNES MIRABEAU
15 :30 50' ou 13 JEUX	LES PENNES MIRABEAU	PERDANT DEMI FINALE	MATCH 3 ^{ème} 4 ^{ème} place EXCELLENCE	CAZOULS D'HERAULT
16 :25 50' ou 13 JEUX	CAZOULS D'HERAULT	VAINQUEUR DEMI FINALE	FINALE EXCELLENCE	PERDANT DEMI FINALE 2
17 :20	REMISE DES RECOMPENSES REGIONALE EXCELLENCE			

Planning 4^{ème} Plateau

DEPARTEMENTAL

10 FEVRIER 2019 à JACOU

(Poules **Hérault 1** & **Hérault 2**)

Pour l'arbitrage, favoriser l'arbitrage des jeunes (avec un superviseur adulte).

L'équipe citée à l'arbitrage doit obligatoirement arbitrer.

Si elle ne peut pas, elle est responsable de trouver un club remplaçant.

Les équipes de MEZE et de BESSAN Hérault 2 sont autorisées à prendre part à la demi-finale Hérault 2 afin de permettre aux joueurs de participer. Cependant elles ne pourront pas dans tous les cas accéder à la finale (suite au forfait lors du plateau 3).

	Equipe	Equipe	Niveau Poule	Arbitres
09:30 50' ou 13 JEUX	SAINT MATHIEU	MEZE	Demi finale 1 HERAULT 1	ORGANISATEUR
10 :25 50' ou 13 JEUX	BESSAN	PIGNAN	Demi finale 2 HERAULT 1	MEZE
11 :20 50' ou 13 JEUX	MEZE	BESSAN	MATCH 3 ^{ème} 4 ^{ème} place HERAULT 1	PIGNAN
12 :15 50' ou 13 JEUX	SAINT MATHIEU	PIGNAN	FINALE HERAULT 1	BESSAN
13 :15	REMISE DES RECOMPENSES DEPARTEMENTALE HERAULT 1			
13 :40 50' ou 13 JEUX	VIOLS LE FORT	POUSSAN	Demi-finale 1 Hérault 2	ORGANISATEUR
14 :35 50' ou 13 JEUX	LAVERUNE	GRABELS 2	Demi finale 2 Hérault 2	PERDANT DEMI-FINALE 1
15 :30 50' ou 13 JEUX	PERDANT DEMI -FINALE	PERDANT DEMI -FINALE	MATCH 3 ^{ème} 4 ^{ème} place Hérault 2	VAINQUEUR DEMI-FINALE 1
16 :25 50' ou 13 JEUX	VAINQUEUR DEMI FINALE	VAINQUEUR DEMI FINALE	FINALE HERAULT 2	PERDANT DEMI-FINALE 2
17 :20	REMISE DES RECOMPENSES DEPARTEMENTALE HERAULT 2			

